

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

143946 - Comment faire pour éviter d'être éprouvé en sa religion?

question

Comment faire pour éviter d'être éprouvé en sa religion ? Quand cela nous arrive effectivement, comment faire pour nous en sortir ?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, la piété d'un individu ici-bas augure du bonheur dont il jouira dans l'au-delà. La foi du musulman constitue son capital. Celui qui néglige sa foi et l'expose aux épreuves subira une perte. Celui qui la sauvegarde et la consolide accèdera au bonheur et à la réussite. C'est dans ce sens que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) disait dans ses invocations : **Seigneur, améliore ma foi qui garantit la bonne marche de mes affaires. Améliore ma vie profane qui assure mon gagne-pain. Améliore ma vie future vers laquelle je retournerai. Fais que ma vie soit une source de bons apports. Fait que la mort m'apporte le repos et me mette à l'abri de tout mal.** (Rapporté par Mouslim, 2720)

Selon al-Manawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) :« :**Seigneur, améliore ma foi qui garantit la bonne marche de mes affaires** signifie qui garantit toutes mes affaires. Car celui qui perd sa foi voit toutes ses affaires se détériorer et subit une perte ici-bas et dans l'au-delà. »
Faydh al-Qadir (2/173).

Deuxièmement, le musulman peut grâce à l'assistance d'Allah protéger sa foi contre les tentations en s'engageant dans la voie des croyants de manière à exécuter tout ce qui leur est recommandé, notamment :

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

1. S'éloigner de la corruption religieuse et morale. Cela consiste à éviter de s'installer en terre mécréante et à se méfier de la fréquentation des pervers. Celui qui se met à l'abri des moyens de corruption protège sa foi contre la perte grâce à la permission d'Allah. Les milieux gagnés par la mécréance ne manquent d'impacter les musulmans qui s'y installent.

2. Nous avons vu et entendu des revirements qui brisent le cœur. Des gens qui ont vendu leur foi contre des biens mondains éphémères parce qu'éblouis par un milieu mécréant et ses habitants et parce que leur installation en leur sein et leur fréquentation ont porté un coup fatal à leur cœur.

S'assimile à ce qui précède le fait d'éviter de s'engager dans des controverses inter musulmanes. On doit l'éviter d'autant plus que les divergences peuvent entraîner la rupture, l'hostilité et la confrontation.

Cheikh al-islam Ibn Taymiyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : «Quand on suit de près les conflits en cours au sein des musulmans, on voit clairement que celui qui s'implique finisse par le regretter à cause des préjudices qu'il subit aussi bien dans sa foi que dans sa vie mondaine. Voilà pourquoi il est interdit de s'y lancer et recommandé de se mettre à l'écart. Ceci entre dans le champ d'application de ce verset : **Que ceux qui violent son ordre prennent garde car ils peuvent être éprouvés ou subir un dur châtement.** Voir Mihadj as-sunna an-nawawiyah (4/410)

3. Parmi les facteurs qui aident le musulman à se protéger figure la consolidation de sa foi, l'accomplissement des actes d'obéissance et l'abandon des interdits. La prière fait partie des plus importants actes d'obéissance. Aussi, le musulman doit -il l'observer avec assiduité en respectant les heures, les conditions et les piliers avec révérence. A ce propos, le Très-haut dit : **Accomplis la prière, car la prière préserve des turpitudes et des actes blâmables** (Coran, 29 :45)

Le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) a recommandé la perpétuation de l'accomplissement de l'ensemble des actes d'obéissance pour se mettre à l'abri des tentations

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

visant la foi. Il (nous) a mis en garde contre les sources de tentation mondaines que sont l'argent, les femmes et le prestige. On doit éviter de vendre sa foi contre elles. Il (le Prophète) nous a informés]qu'il arrivera un temps où [l'on peut être musulman la nuit et s'apostasier le jour ou musulman le jour et s'apostasier la nuit.

D'après Abou Hourayrah, le Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) a dit :**Empressez-vous à réaliser des œuvres avant l'avènement de troubles comparables à des moments sombres d'une nuit opaque , des moments où un homme peut être un croyant au matin et un mécréant au soir ou un croyant au soit et un mécréant au matin pour avoir vendu sa foi contre un bien matériel.** (Rapporté par Mouslim, 118).

Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : «Ce qui est important est de savoir que le Messenger (Bénédictioin et salut soient sur lui) nous a mis en garde contre des troubles comparables à des moments sombres d'une nuit opaque où un homme peut être croyant au matin et mécréant au soir - à Allah ne plaise-. Pourquoi ? Parce qu'il vend sa foi contre un bien matériel. Ne croyez pas que ce bien est de l'argent car tous les bagages de cette vie peuvent servir de contrepartie. Qu'il s'agisse de l'argent, du prestige, du pouvoir, de femmes ou d'autres choses. Tous les biens de cette vie sont des bagages. C'est dans ce sens que le Très-haut dit : « Ne vous hâtez pas de traiter en ennemi celui qui vous adresse un salut amical en lui disant : **Tu n'es pas croyant !**, dans le but inavoué de lui prendre ses biens. Sachez que Dieu dispose d'immenses richesses. » (Coran, 4 :94). Tout ce que la vie d'ici-bas contient n'est que des biens éphémères.

Ceux-là (qui se livrent immodérément à l'acquisition des biens matériels) peuvent être des croyants au matin et deviennent des mécréants au soir ou inversement pour avoir vendu leur foi contre des biens matériels. Nous demandons à Allah de nous protéger et de vous protéger contre les tentations. Demandez toujours qu'on vous protège contre les tentations. » Voir Charh riyadh as-salihhin (2/20).

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

A propos de ce qui contribue à la consolidation de la foi du musulman, voir la réponse donnée à la question n° [34171](#).

4.L'invocation en fait partie. Notre Maître Très-haut nous y a orientés. Notre Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) nous a appris de ses formules d'invocations concises des éléments pouvant servir à celui qui veut protéger sa foi contre les tentations. Fait parties des orientations et enseignements la parole du Très-haut : **Guide-nous sur le droit chemin.** à répéter dans chaque rakaa. En fait partie encore : **Seigneur, insère-moi parmi ceux que Tu guides. Intègre -moi au sein de ceux que Tu gratifie de la paix intérieure et extérieure. Fais que je sois de ceux dont Tu T'occupes. Bénis-moi ce que tu m'as donné. Protège-moi contre Tes pires jugements.** (Rapporté par at-Tirmidhi, 464 et par Abou Dawoud, 1425 et jugé bon par le premier) .Cette invocation est dite par le musulman dans la rakaa de clôture dite qunoute. Il y en a beaucoup d'autres (invocations) à travers lesquelles on sollicite l'assistance d'Allah Très-haut et Sa guidance qui permet de rester dans la voie droite. Cette guidance réaffirme et ramène à la meilleure et la plus courte voie qui fait jouir de l'agrément du Très-haut.

5.Eviter les mauvaises fréquentations

D'après Abou Hourayrah, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **L'homme partage la foi de son ami ; veille au bon choix de ton ami.** (Rapporté par Abou Dawoud, 4833et par at-Tirmidhi2378 qui l'a jugé bon.

Al-Khattabi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde a dit : **Ne prends pour ami que celui dont tu agrées la foi et l'intégrité. Quand tu te lies d'amitié avec une telle personne, elle te transmet sa foi et sa doctrine. Ne joue pas avec ta foi et n'accepte pas un lien risqué en te liant d'amitié avec une personne qui ne donne pas satisfaction par rapport à sa foi et sa doctrine.** Voir al-Ouzlah,p, p. 141.

6.Apprendre le savoir religieux auprès d'ulémas sûrs.

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

L'apprentissage du savoir religieux fait partie des plus importants moyens qui permettent au musulman de protéger sa foi contre les tentations. L'ignorant reste toujours exposé aux tentations visant sa foi. Regarde l'état de ceux qui tournent autour des tombes et croient que les morts peuvent leur apporter des avantages et leur porter des préjudices. Quand vous les regardez de près, vous vous rendez compte qu'ils sont des ignorants. Ceux d'entre eux qui posséderaient des connaissances font partie de ces gens prêts à vendre leur foi contre un bien matériel éphémère.

Troisièmement, celui qui est confronté à une tentation visant sa foi :

1. Doit s'efforcer à y échapper rapidement, à s'en débarrasser totalement grâce au repentir devant Allah Très-haut et au regret de la négligence commise envers Allah et à la résolution de ne jamais récidiver.

2. Doit changer de milieu pour se trouver un milieu propre.

3. Doit demander à son Maître Très-haut avec sincérité et véracité de l'en débarrasser.

4. Doit se livrer tout de suite à de bonnes œuvres en les multipliant dans la mesure du possible. A ce propos, le Très-haut dit : **Prie aux deux extrémités du jour et à certaines parties de la nuit. Certes, les bonnes actions chassent les mauvaises. C'est là un rappel qui s'adresse à ceux qui savent réfléchir. [115] Sois patient ! Dieu ne frustre jamais les hommes de bien de leur salaire.** (Coran, 11 :114-115).

5. L'homme doit être parfaitement conscient de ses affaires, notamment la source de ses défauts et comment Satan a pu avoir le dessus sur lui. S'il est en butte à une tentation d'ordre sexuel, qu'il s'empresse à chercher la protection dans le mariage. S'il n'y parvient pas, qu'il ait un fréquent recours au jeûne qui tempère le plaisir sexuel, selon l'information donnée par le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) .An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « On entend dire par là que le jeûne apaise le plaisir sexuel et écarte le mal provenant du sperme

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

comme le fait la castration. Si on est confronté à une tentation ayant pour source d'autres types de plaisirs ou ambigüités, qu'on s'empresse à le traiter par un antidote. Les moyens de prévention contre les tentations déjà évoqués nous sensibilisent à cet égard, comme le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) nous en a informés.

Allah le sait mieux.